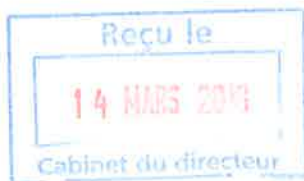


CNAF-LEIKLUTRAN

Date :  
Transmis à : *JR*

Pour avis  Pour info  Pour suite

Copie à :



Monsieur Vincent MAZAURIC  
Directeur général

CAISSE NATIONALE DES  
ALLOCATIONS FAMILIALES  
32, avenue de la Sibelle  
75685 PARIS CEDEX 14

Paris, le - 9 MARS 2018

Affaire suivie par : Annick KYROGLOU  
Téléphone : 01 40 45 97 36  
N° Agrément : NA-000-18-00076-00

*V. 14/3  
JR*

*g. J. P. L. L. L.*

Monsieur le Directeur général,

Vous avez bien voulu me soumettre un dossier en vue du renouvellement de l'agrément de Service Civique de votre organisme.

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'après examen de votre dossier et conformément à l'article R. 121-35 du code du service national, j'ai décidé de vous délivrer l'agrément sollicité. Cette décision porte sur trois cents postes pour l'année 2018 et quatre vingt dix pour le premier trimestre 2019.

Vous trouverez en annexe un document récapitulant l'ensemble des obligations relatives aux organismes agréés. Par ailleurs, dans le cadre de ce renouvellement, les services de l'Agence s'attacheront à suivre plus particulièrement la manière dont votre organisme accueillera le volontaire en distinguant le contenu des activités liées à sa mission des tâches réalisées par les salariés, stagiaires et bénévoles de l'organisme. Agissant en complément de leurs interventions, il ne peut être indispensable au fonctionnement courant de l'organisme et effectuer des tâches administratives ou logistiques.

Dans le cadre des orientations stratégiques définies pour l'année 2018, je vous informe que l'Agence du Service Civique a inscrit trois grandes priorités : Il s'agit de faire de la qualité des missions une priorité de la communauté de Service Civique, de faire du Service Civique une institution reconnue par l'ensemble des composantes de la société et enfin de promouvoir toutes les démarches d'amélioration de la performance et d'évaluation de l'impact du Service Civique.

Je vous rappelle que cet agrément vous est accordé pour une durée de trois ans à compter de la date de signature de cette décision. Il sera renouvelable par décision expresse. Comme le précise l'avant dernier article de la décision ci-jointe, le niveau et la programmation des autorisations d'accueil des volontaires pourront être révisés en cours d'exécution au regard, en particulier, du niveau d'exécution de celles-ci. Plus précisément, il vous est demandé de mettre en œuvre vos recrutements en conformité avec le calendrier d'accueil annexé et de ne pas différer vos recrutements au-delà de trois mois après la date d'accueil envisagée. Si tel était cependant le cas, l'Agence se réserverait le droit, en lien avec vous, d'annuler les autorisations d'accueil non réalisées. Par ailleurs, aucun recrutement ne pourra intervenir après le 31 décembre de l'année pour laquelle l'accueil a été programmé et au-delà de la date de validité de la présente décision.

Enfin, je me permets d'attirer votre attention sur le fait qu'il est impératif de transmettre à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) les notifications de contrat d'engagement que vous signez avec chaque volontaire sur le fondement de votre agrément, avant la date de démarrage effectif de la mission dans la mesure du possible et, en tout état de cause, au plus tard un mois après le début de celle-ci, délai de rigueur. Cette transmission s'effectue à travers une application extranet baptisée « ELISA » et présentée en annexe à ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'Agence du Service Civique



Yannick BLANC



## Décision n° NA-000-18-00076-00

### Portant agrément au titre de l'engagement de Service Civique

#### Le Président de l'Agence du Service Civique

Vu le code du service national, notamment son titre I<sup>er</sup> bis ;

Vu la décision NA-000-15-00039-00 du 10 mars 2015 délivrée dans le cadre de l'agrément initial au titre de l'engagement ;

Vu, avec pièces à l'appui, la demande d'agrément présentée le 11 décembre 2017 par l'organisme intéressé ;

#### Décide :

##### Article 1<sup>er</sup>

L'établissement public dénommé CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES dont le siège social est situé 32, avenue de la Sibelle 75685 PARIS CEDEX 14 (N°SIRET : 180 035 065 00036) est agréé, pour une durée de trois ans à compter de la signature de la présente décision, au titre de l'engagement de Service Civique.

La liste des membres de l'organisme mentionnée au premier alinéa bénéficiant, en application de l'article R. 121-36 du code du service national, de l'agrément accordée à celle-ci est annexée à la présente décision.

##### Article 2

Les missions susceptibles d'être accomplies par les personnes accueillies en Service Civique sont les suivantes :

Thème	Numéro	Sous-numérotation	Intitulé
Solidarité	1	A	Faciliter l'accès aux droits par des actions de promotion, d'informations et de communication.
Solidarité	1	B	Faciliter l'accès aux droits par la facilitation numérique.
Solidarité	1	C	Accompagner les allocataires dans leur accès aux droits.
Solidarité	1	D	Contribuer à faciliter l'accueil des personnes les plus en difficulté dans les services de la caisse d'allocations familiales.
Solidarité	1	E	Etre facilitateur de l'accès aux droits dans une structure ouverte type tiers-lieu.

NA-000-18-00076-00

Solidarité	1	F	Faciliter l'accès des personnes aux structures et les accompagner dans leurs démarches quotidiennes en lien avec les actions menées par les travailleurs sociaux.
Solidarité	1	G	Favoriser l'accès des enfants et des jeunes en situation de handicap aux vacances et aux loisirs.
Education pour tous	3	A	Favoriser l'accompagnement à la scolarité des enfants et des jeunes.
Education pour tous	3	B	Promouvoir les "Promeneurs du Net" qui assurent une présence éducative sur internet.
Culture et loisirs	4	A	Promouvoir l'accès à la culture et aux loisirs des familles.
Environnement	6	A	Sensibiliser à la protection de l'environnement et aux gestes éco-citoyens.
Mémoire et citoyenneté	7	A	Promouvoir l'accès aux droits des jeunes.

### Article 3

L'organisme mentionné à l'article 1<sup>er</sup> est autorisé avant le 31 décembre 2018 à engager 2400 mois de service et à consommer 1560 mois de service selon la répartition indicative détaillée en annexe. Le nombre de mois engagés mentionné ci-dessus ne pourra faire l'objet d'aucun report

### Article 4

L'organisme mentionné à l'article 1<sup>er</sup> est autorisé, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2019 à engager 720 mois de service et à consommer 720 mois de service selon la répartition indicative détaillée en annexe. Le nombre de mois engagés mentionné ci-dessus ne pourra faire l'objet d'aucun report.

### Article 5

La présente décision pourra, en cours d'exécution, être révisée à l'initiative de l'administration, au regard en particulier du niveau d'exécution des autorisations accordées.

### Article 6

Le directeur général de l'Agence du Service Civique est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le **- 9 MARS 2018**

Le Président de l'Agence du Service Civique

Yannick BLANC

NA-000-18-00076-00

## Annexe : Calendrier indicatif d'accueil des volontaires

Les tableaux ci-dessous détaillent :

- Le nombre, à titre indicatif, d'entrées mensuelles de volontaires.
- Les données, en mois, portées aux articles 3 et 4 soit :
  1. La durée cumulée de mois que l'organisme est autorisé à **engager** correspondant au nombre d'entrées mensuelles multiplié par la durée des missions dans leur totalité arrêtée au 31 décembre de chaque année ou pour la dernière année à la date d'échéance de l'agrément.
  2. La durée cumulée de mois que l'organisme est autorisé à **consommer** correspondant au nombre d'entrées mensuelles multiplié par la durée des missions arrêtée au 31 décembre de chaque année ou pour la dernière année à la date d'échéance de l'agrément.

**La 1<sup>ère</sup> année de l'agrément correspondant à la période comprise entre la date de signature de l'agrément et le 31/12 de cette même année (article 3) :**

Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires								
Date d'accueil MM/AA	Nombre d'entrées mensuelles							Total
	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois	
03/2018	0	0	30	0	0	0	0	30
04/2018	0	0	30	0	0	0	0	30
05/2018	0	0	30	0	0	0	0	30
06/2018	0	0	30	0	0	0	0	30
07/2018	0	0	30	0	0	0	0	30
08/2018	0	0	30	0	0	0	0	30
09/2018	0	0	30	0	0	0	0	30
10/2018	0	0	30	0	0	0	0	30
11/2018	0	0	30	0	0	0	0	30
12/2018	0	0	30	0	0	0	0	30
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>300</b>
<b>Durée cumulée des engagements autorisés (en mois)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2400</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2400</b>
<b>Durée cumulée des consommations autorisées (en mois)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1560</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1560</b>

**La 2<sup>ème</sup> année de l'agrément correspondant à la période comprise entre le 01/01 et le 31/12 de l'année suivant la date de signature de l'agrément (article 4) :**

Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires								
Date d'accueil MM/AA	Nombre d'entrées mensuelles							Total
	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois	
01/2019	0	0	30	0	0	0	0	30
02/2019	0	0	30	0	0	0	0	30
03/2019	0	0	30	0	0	0	0	30
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>90</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>90</b>
<b>Durée cumulée des engagements autorisés (en mois)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>720</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>720</b>
<b>Durée cumulée des consommations autorisées (en mois)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>720</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>720</b>

**NA-000-18-00076-00**

L'établissement public

**CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

**Coordonnées de la personne en charge du dossier d'agrément transmises à l'Agence de Services et de Paiement pour la gestion des habilitations ELISA**

---

**CIVILITE** : Madame

**NOM** : MILLET

**PRENOM** : Anne

**FONCTION** : Responsable RH

**TELEPHONE** : 01 45 65 52 96

**COURRIEL** : anne-france.millet@cnaf.fr

NA-000-18-00076-00

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES  
(CNAF)LISTE DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES BENEFICIAINT D'UN AGREMENT  
AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

N°	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DE L'ETABLISSEMENT	ADRESSE	N° SIRET	APE
1	CAF	DE L'AIN	4 RUE ARISTIDE BRIAND 01011 BOURG EN BRESSE	779 311 224 00025	8430C
2	CAF	DE L'AIN	29 BOULEVARD ROOSEVELT 02321 ST QUENTIN CEDEX	534 155 403 00015	8430C
3	CAF	DE L'ALLIER	ZONE COMMERCIALE LA COUSSE CAF RELOGEMENT LA CITY 03000 AVERMES	77554855500108	8430C
4	CAF	DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	4B AVENUE MARECHAL LECLERC 04 011 DIGNE-LES-BAINS CEDEX	775 549 371 00059	8430C
5	CAF	DES ALPES-MARITIMES	47 AVENUE DE LA MARNE 06175 NICE CEDEX 2	782 620 520 00034	8430C
6	CAF	DE L'ARDECHE	56 BOULEVARD MARECHAL LECLERC 07200 AUBENAS	534 224 282 00010	8430C
7	CAF	DES ARDENNES	4 PLACE DE LA GARE CS 90001 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES	78025470200092	8430C
8	CAF	DE L'ARIEGE	PEYSSALES - 5 RUE VICTOR HUGO 09000 FOIX	776 656 209 00074	8430C
9	CAF	DE L'AUBE	15 AVENUE PASTEUR 10000 TROYES	780 349 759 00040	8430C
10	CAF	DE L'AUDE	18 AVENUE DES BERGES DE L'AUDE - BP NO 00872 - 11016 CARCASSONNE CEDEX	775 555 642 00047	8430C
11	CAF	DE L'AVEYRON	31 RUE DE LA BARRIERE 12000 RODEZ	776 744 005 00013	8430C

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES  
(CNAF)LISTE DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES BENEFICIAINT D'UN AGREMENT  
AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

12	CAF	DU BAS-RHIN	22 ROUTE DE L HOPITAL 67092 STRASBOURG CEDEX	77 886 849 700 034	8430C
13	CAF	DES BOUCHES-DU- RHONE	215 CHEMIN DE GIBBES 13348 MARSEILLE CEDEX 14	775 558 364 00060	8430C
14	CAF	DU CALVADOS	8 AVENUE DU SIX JUIN 14023 CAEN CEDEX	775 561 343 00010	8430C
15	CAF	DU CANTAL	15 RUE PIERRE MARTY - BP 219 - 15002 AURILLAC CEDEX	775 562 531 00035	8430C
16	CAF	DE LA CHARENTE	32 BOULEVARD DE BURY 16011 ANGOULEME CEDEX	781 172 366 00010	8430C
17	CAF	DE LA CHARENTE- MARITIME	4 BIS AVENUE DU GENERAL LECLERC 17035 LA ROCHELLE CEDEX 1	775 564 669 00015	8430C
18	CAF	DU CHER	21 F BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 18031 BOURGES CEDEX	775 021 801 00011	8430C
19	CAF	DE LA CORREZE	PL JEAN CHARBONNEL 19100 BRIVE LA GAILLARDE	77 792 713 800 019	8430C
20	CAF	DE CORSE-DU-SUD	19 AVENUE IMPERATRICE EUGENIE BP 415 - 20306 AJACCIO CEDEX 1	782 993 133 00027	8430C
21	CAF	DE LA COTE-D'OR	8 BOULEVARD CLEMENCEAU 21000 DIJON	778 213 348 00015	8430C
22	CAF	DES COTES-D'ARMOR	AVENUE DES PLAINES VILLES 22440 PLOUFRAGAN	77 746 133 600 060	8430C
23	CAF	DE LA CREUSE	RUE MARCEL BRUNET - BP 139 - 23011 GUERET CEDEX	777 998 881 00026	8430C
24	CAF	DES DEUX-SEVRES	51 ROUTE DE CHERVEUX .79000 NIORT	781 459 599 00028	8430C
25	CAF	DE LA DORDOGNE	50 RUE CLAUDE BERNARD 24000 PERIGUEUX	303 336 192 00016	8430C



CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES  
(CNAF)LISTE DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES BENEFICIAINT D'UN AGREMENT  
AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

26	CAF	DU DOUBS	3 AVENUE LEON BLUM 25200 MONTBELIARD	534 738 778 00016	8430C
27	CAF	DE LA DROME	BP 1029 - 10 RUE MARCEL BARBU 26023 VALENCE	775 573 397 00061	8430C
28	CAF	DE L'ESSONNE	6-8-TOUR LORRAINE 6 RUE PROMETHEE 91000 EVRY	38 101 653 400 053	8430C
29	CAF	DE L'EURE	11 ALLEE DES SOUPIRS - CS 82601 27026 EVREUX CEDEX	780 808 010 00018	8430C
30	CAF	DE L'EURE-ET-LOIR	10 RUE CHARLES VICTOR GAROLA 28000 CHARTRES	775 103 955 00016	8430C
31	CAF	DU FINISTERE	1 RUE PORTZMOGER 29200 BREST	535 326 656 00019	8430C
32	CAF	DU GARD	321 RUE MAURICE SCHUMANN 30922 NIMES CEDEX 9	77 591 508 500 150	8430C
33	CAF	DU GERS	11 RUE DE CHATEAUDUN 32013 AUCH CEDEX	776 986 671 00027	8430C
34	CAF	DE GIRONDE	LE LAC - RUE DU DR GABRIEL PERY 33300 BORDEAUX	781 847 488 00058	8430C
35	CAF	DE LA GUADELOUPE	ZAC DE DOTHEMARE PARC D'ACTIVITES LA PROVIDENCE 97139 ABYMES	314 560 822 00194	8430C
36	CAF	DE LA GUYANE	MARAIS LEBLOND BP 5009 97300 CAYENNE	315 190 751 00026	8430C
37	CAF	DE LA HAUTE-CORSE	7 AV JEAN ZUCCARELLI 20200 BASTIA	32 739 815 200 022	8430C
38	CAF	DE LA HAUTE-GARONNE	24 RUE RIQUET 31000 TOULOUSE	776 950 446 00026	8430C

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES  
(CNAF)LISTE DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES BENEFICIAINT D'UN AGREMENT  
AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

39	CAF	DE LA HAUTE-LOIRE	10 AVENUE ANDRE SOULIER - BP 322 43011 LE PUY EN VELAY CEDEX	779 145 598 00016	8430C
40	CAF	DE LA HAUTE-MARNE	34 RUE DU COMMANDANT HUGUENY 52016 CHAUMONT CEDEX	775 613 227 00047	8430C
41	CAF	DES HAUTES-ALPES	10 BOULEVARD GEORGES POMPIDOU BP 145 - 05008 GAP CEDEX	782 437 586 00020	8430C
42	CAF	DE LA HAUTE-SAONE	11 BOULEVARD DES ALLIES 70000 VESOUL	77 854 283 700 027	8430C
43	CAF	DE LA HAUTE-SAVOIE	2 RUE EMILE ROMANET 74000 ANNECY	776 531 576 00010	8430C
44	CAF	DES HAUTES- PYRENEES	6 TER PLACE AU BOIS 65000 TARBES	777 169 046 00078	8430C
45	CAF	DE LA HAUTE-VIENNE	25 RUE FIRMIN DELAGE 87046 LIMOGES CEDEX	778 073 189 00020	8430C
46	CAF	DU HAUT-RHIN	26 AVENUE ROBERT SCHUMAN 68082 MULHOUSE CEDEX	778 953 844 00017	8430C
47	CAF	DES HAUTS-DE-SEINE	70, RUE PAUL LESCOP 92023 NANTERRE CEDEX	381 050 996 00010	8430C
48	CAF	DE L'HERAULT	139 AVENUE DE LODEVE 34070 MONTPELLIER	534 089 529 00018	8430C
49	CAF	DE L'ILLE-ET-VILAINE	COURS DES ALLIES 35028 RENNES CEDEX 9	77 774 937 500 021	8430C
50	CAF	INDRE	193 AVENUE DE LA CHATRE 36000 CHATEAURoux	775 189 038 00026	8430C
51	CAF	INDRE-ET-LOIRE	1 RUE ALEXANDER FLEMING 37000 TOURS	775 347 875 00020	8430C

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES  
(CNAF)LISTE DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES BENEFICIAINT D'UN AGREMENT  
AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

52	CAF	ISERE	3 RUE DES ALLIES 38100 GRENOBLE	535 363 071 00015	8430C
53	CAF	DU JURA	62 ROUTE DE LYON 39200 SAINT CLAUDE	778 422 832 00023	8430C
54	CAF	DES LANDES	207 RUE FONTAINEBLEAU 40012 MONT DE MARSAN CEDEX	782 099 121 00017	8430C
55	CAF	DE LA LOIRE	55 RUE DE LA MONTAT 42000 SAINT ETIENNE	53 421 608 000 042	8430C
56	CAF	DE LA LOIRE- ATLANTIQUE	22 RUE DE MALVILLE 44100 NANTES	786 019 554 00116	8430C
57	CAF	DU LOIRET	ST PLACE SAINT CHARLES 45100 ORLEANS	775 513 708 00021	8430C
58	CAF	DE LOIR-ET-CHER	6 RUE LOUIS ARMAND 41015 BLOIS CEDEX	775 369 598 00021	8430C
59	CAF	DU LOT	304 RUE VICTOR HUGO 46009 CAHORS CEDEX 9	777 053 125 00020	8430C
60	CAF	DU LOT-ET-GARONNE	1, RUE JEAN-LOUIS VINCENS 47 000 AGEN	782 152 888 00023	8430C
61	CAF	DE LA LOZERE	RUE DES CARMES - BP NO 00026 MENDE CEDEX	48006 77 611 525 500 015	8430C
62	CAF	DE MAINE-ET-LOIRE	32 RUE LOUIS GAIN 49927 ANGERS CEDEX 9	534 172 481 00010	8430C
63	CAF	DE LA MANCHE	63 BOULEVARD AMIRAL GAUCHET 50300 AVRANCHES	780 860 292 00017	8430C
64	CAF	DE LA MARNE	202 RUE DES CAPUCINS - BP 00000 51087 REIMS CEDEX	780 428 975 00020	8430C

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES  
(CNAF)LISTE DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES BENEFICIAINT D'UN AGREMENT  
AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

65	CAF	DE LA MARTINIQUE	BP 421 - PLACE D'ARMES 97232 LE LAMENTIN	31 430 782 800 025	8430C
66	CAF	DE LA MAYENNE	11 QUAI PAUL BOUDET 53088 LAVAL CEDEX 9	775 613 995 00015	8430C
67	CSS	DE MAYOTTE	BP 84 97600 MAMOUDZOU	479 281 719 000 19	8430A
68	CAF	DE MEURTHE-ET- MOSELLE	21, RUE DE SAINT LAMBERT 54000 NANCY CEDEX	775 615 529 00010	8430C
69	CAF	DE LA MEUSE	11 RUE DE POLVAL - BP 520 55012 BAR LE DUC CEDEX	783 382 344 00019	8430C
70	CAF	DU MORBIHAN	70, RUE DE SAINTE ANNE 56018 VANNES CEDEX	777 907 700 00077	8430C
71	CAF	DE LA MOSELLE	4 BOULEVARD DU PONTIFFROY 57774 METZ CEDEX 9	780 004 032 00022	8430C
72	CAF	DE LA NIEVRE	BP 609 - 83 RUE DES CHAUVELLES 58013 NEVERS CEDEX	778 477 737 00028	8430C
73	CAF	DU NORD	105, RUE D'ARTOIS 59016 LILLE CEDEX	534 175 179 00017	8430C
74	CAF	CAF DE L'OISE	2 RUE JULES FERRY - BP 90729 60012 BEAUVAIS CEDEX	534 224 613 00016	8430C
75	CAF	DE L'ORNE	14 RUE DU 14EME HUSSARD 61021 ALENCON CEDEX	775 629 256 00063	8430C
76	CAF	DE PARIS	50 RUE DU DR FINLAY - BP 522 75724 PARIS CEDEX 15	380 992 255 00097	8430C

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES  
(CNAF)LISTE DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES BENEFICIAINT D'UN AGREMENT  
AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

77	CAF	DU PAS-DE-CALAIS	RUE DE BEAUFORT 62000 ARRAS	534 214 051 00011	8430C
78	CAF	DU PUY-DE-DOME	CITE ADMINISTRATIVE - 2 RUE PEUSSIERS 63032 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9	775 634 264 00011	8430C
79	CAF	DES PYRENEES-ATLANTIQUES	10 AVENUE DU MARECHAL FOCH CS 70602 64106 BAYONNE CEDEX	831 358 262 000 10	8430C
80	CAF	DES PYRENEES-ORIENTALES	112 RUE HENRY-EY 112 ROUTE DE CANET - D 617 66000 PERPIGNAN	77 564 023 800 108	8430C
81	CAF	DE LA REUNION	CS 61038 - 412 RUE FLEUR DE JADE 97438 SAINTE MARIE	31 463 536 800 116	8430C
82	CAF	DU RHONE	67 BOULEVARD VIVIER MERLE 69003 LYON CEDEX 3	534 037 254 00016	8430C
83	CAF	DE LA SAONE-ET-LOIRE	177 RUE DE PARIS - BP 000 71024 MACON CEDEX 9	778 600 130 00018	8430C
84	CAF	DE LA SARTHE	178 AVENUE BOLLEE 72034 LE MANS CEDEX 1	786 338 871 00027	8430C
85	CAF	DE LA SAVOIE	20 AVENUE JEAN JAURES 73022 CHAMBERY CEDEX	775 653 330 00032	8430C
86	CAF	DE SEINE-ET-MARNE	30 RUE ROSA BONHEUR 77000 MELUN	784 971 343 00016	8430C
87	CAF	DE LA SEINE-MARITIME	222, BOULEVARD DE STRASBOURG 76600 LE HAVRE	534 092 499 00019	8430C
88	CAF	DE SEINE-SAINT-DENIS	52 RUE DE LA REPUBLIQUE 93000 BOBIGNY	380 980 300 00095	8430C

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES  
(CNAF)LISTE DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES BENEFICIAINT D'UN AGREMENT  
AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

89	CAF	DE LA SOMME	TSA 11329 - 9 BOULEVARD MAIGNAN LARIVIERE 80000 AMIENS	775 710 791 00077	8430C
90	CAF	DU TARN	16, RUE DU DOCTEUR CAMPMAS 81013 ALBI CEDEX 9	777 187 691 00020	8430C
91	CAF	DU TARN-ET- GARONNE	329 AV DU DANEMARK 82000 MONTAUBAN	77 730 618 400 071	8430C
92	CAF	DU TERRITOIRE DE BELFORT	12 RUE DU GENERAL STROLZ - BP 000 90020 BELFORT CEDEX	778 714 964 00021	8430C
93	CAF	DU VAL-DE-MARNE	QUARTIER DE L'ECHAT 2 VOIE FELIX EBOUE 94033 CRETEIL CEDEX	381 202 282 00012	8430C
94	CAF	DU VAL-D'OISE	QUARTIER DE LA PREFECTURE 2 PLACE DE LA PERGOLA 95018 CERGY PONTOISE CEDEX	381 002 534 00018	8430C
95	CAF	DU VAR	ZUP DE LA RODE - RUE EMILE OLLIVIER 83083 TOULON CEDEX	783 169 196 00020	8430C
96	CAF	DU VAUCLUSE	6 RUE SAINT CHARLES 84049 AVIGNON CEDEX 9	775 714 124 00010	8430C
97	CAF	DE LA VENDEE	109 BOULEVARD LOUIS BLANC 85932 LA ROCHE SUR YON CEDEX 9	78 644 805 000 033	8430C
98	CAF	DE LA VIENNE	41 RUE DU TOUFFENET 86044 POITIERS CEDEX	77 571 620 200 046	8430C
99	CAF	DES VOSGES	30 CHEMIN DE LA BELLE AU BOIS DORMANT 88016 EPINAL CEDEX 9	77 571 733 300 139	8430C
100	CAF	DE L'YONNE	12 RUE DU CLOS 89021 AUXERRE CEDEX	778 649 525 00020	8430C

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES  
(CNAF)

LISTE DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES BENEFICIAINT D'UN AGREMENT  
AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

101	CAF	DES VEELINES	2, AVENUE DES PRES BP 17 MONTIGNY LE BRETONNEUX 78184 ST QUENTIN VEELINES CEDEX	38 106 778 400 011	8430C
-----	-----	--------------	---	--------------------	-------